Ma petite démocratie

Penser la question du pouvoir

Dis Tonton, c'est quoi la démocratie ?

La démocratie… Tout le pouvoir au peuple, les libertés et les droits fondamentaux, les droits humains, le suffrage universel, le multipartisme, ah, les élections, la liberté de la presse, les campagnes électorales, les débats parlementaires, ah que tout cela est beau et que tout cela est bon…

Aujourd'hui, la démocratie est tellement inscrite dans notre quotidien qu'elle passe inaperçue. Nous la considérons comme une évidence et un acquis alors qu'elle n'est rien d'autre que le reflet de ce que nous décidons d'en faire collectivement. Car si le pouvoir est au peuple, alors le lieu du pouvoir est vide. Personne ne peut légitimement l'occuper en son nom propre mais en revanche, nous devons en permanence nous préoccuper de l'habiter.
Puisqu'il faut sans cesse choisir, réparer le passé, répartir le présent, construire l'avenir, bref, puisqu'il faut sans cesse décider, si le lieu du pouvoir est vide et que nous nous en désintéressons, il se trouvera toujours quelqu'un pour l'occuper, se l'approprier, en changer les règles et décider sans nous. La démocratie n'est pas offerte, elle n'est que ce que nous gagnons si nous veillons à la défendre, l'adapter, l'améliorer afin d'être chaque jour protégé des tentations totalitaires.

La démocratie n'est pas un produit fini dont il suffirait de faire la promotion ou de diffuser le mode d'emploi. Il n'y a pas de modèle de démocratie mais bien un débat permanent sur la question du pouvoir qui peut, dans certaines conditions, conduire à un contrat démocratique provisoire au sein d'un groupe de personnes.
On peut rendre possible l'émergence de la démocratie, on ne peut prévoir ni son contenu, ni la forme qu'elle prendra dans un contexte culturel donné, ni les conflits et les débats qui l'animeront et la transformeront.

La démocratie n'est que ce que nous en faisons, c'est la forme de pouvoir que nous nous donnons et que nous transmettons de génération en génération non seulement dans la mesure où nous pensons à l'enseigner mais aussi dans la mesure où nous la pratiquons au quotidien, avec nos proches, avec nos amis, dans l'ensemble de nos relations avec les autres.

Le chemin a été long, et suivi de manières diverses dans le monde, mais partout, au cours de l'histoire, dans toutes les sociétés humaines, des communautés humaines se sont battues pour devenir maîtres de leur destin et se débarrasser de ceux qui cherchaient à utiliser le pouvoir dans leur seul intérêt personnel.

Les formes de la démocratie ont changé au cours de l'histoire, diverses communautés humaines, partout dans le monde, ont élaboré dans leur propre contexte des formes de démocratie différentes (voir fiche 6). A de nombreuses reprises, la démocratie a même dû reculer sous les assauts du racisme, du nationalisme, de l'autoritarisme, de l'impérialisme, parce que les sociétés sont conflictuelles, les intérêts contradictoires et que, sans cesse, l'intérêt individuel des uns entre en conflit avec l'intérêt individuel des autres dans l'élaboration d'une vision commune de l'intérêt collectif.

Autocrate, dictateur, fasciste, populiste, despote, oligarque,
empereur, monarque absolu, technocrate, führer, guide suprême,
phallocrate, machiste, raciste,…
ou démocrate ?
Cela dépend de nous !

La démocratie n'est donc pas un objet extérieur à nous, c'est une culture du pouvoir, une manière de concevoir les conflits, les relations à l'intérieur d'un groupe et entre les groupes, un outil qu'il ne sert à rien de regarder en proférant des incantations soit pour le blâmer soit pour l'encenser, un outil qui n'a

de sens que si nous l'utilisons chaque fois que la question du pouvoir se pose, dans nos relations individuelles et collectives, entre-nous, avec les autres, dans nos relations avec les institutions non seulement politiques (Parlement, gouvernement, aux différents niveaux de pouvoirs) mais aussi sociales, économiques et culturelles (famille, école, entreprise, télévision, etc.).

Bien plus encore, la démocratie est une culture si elle est en mesure de nous protéger contre nos propres velléités autocrates. Il s'agit d'habiter la démocratie plutôt que d'habiter le lieu du pouvoir, faire des outils de la démocratie un mode de vie, un mode de résolution des conflits, et s'interdire donc de régler les conflits par un usage abusif de la force, par la violence physique (je décide parce que je suis le plus fort), institutionnelle (je décide ce que je veux parce que j'ai du pouvoir) ou technocratique (je décide parce que je sais mieux que les autres).

Au premier abord, si on se contente d'une approche superficielle centrée sur nos institutions politiques, la démocratie ne semble pas très excitante… Une liste de droits et libertés à respecter, des partis politiques, des élections au suffrage universel, un Parlement et un gouvernement… L'apprentissage de la démocratie devient alors un parcours initiatique qui, tantôt au moyen de mises en situation (conseils d'élèves, conseils communaux de jeunes...), tantôt au moyen d'exposés plus ou moins interactifs, devrait conduire les jeunes et les moins jeunes à intégrer des comportements et des modèles établis. La démocratie y perd son contenu, se limite à des formes à respecter et nous risquons dès lors de la considérer comme une recette que d'autres pourraient (devraient ?) aussi adopter.

Mais la démocratie est à la fois bien plus et bien moins qu'un ensemble de règles à respecter pour vivre dans la paix et la prospérité. Bien moins que cela parce que les droits et libertés, les élections, partis politiques, Parlement et gouvernement ne sont que les formes que nous lui avons données, mais aussi bien plus parce que si la démocratie est une culture, nous devons l'inventer et la nourrir tous les jours à chaque instant.
Alors que la démocratie a tendance à devenir un dogme, nous pensons qu'elle devrait au contraire redevenir un débat afin de réhabiliter, remettre en évidence la multitude de conflits qu'elle porte en elle. La démocratie est une culture, une pratique politique et sociale qui trouve son fondement dans l'appropriation des éléments du pouvoir par l'ensemble des citoyens d'un Etat, par l'ensemble des personnes qui composent un groupe, une institution. Le « contrat démocratique » est dès lors fragile, doit rester fragile parce qu'il ne sera démocratique que si il admet et prévoit la possibilité réelle de sa remise en question permanente. La démocratie se fait et se défait à chaque instant, elle se nourrit, s'enrichit d'une pratique et d'une réflexion permanente qu'elle permet et suscite elle-même.

Les attributs du pouvoir

<u>C'est moi le plus fort ! A propos de la force physique</u>

Le plus fort a les moyens d'imposer son point de vue.
La force physique et ses prolongements modernes que sont les armes, les groupes armés (forces de l'ordre et armées) donnent à ceux qui les possèdent ou les contrôlent, un pouvoir sur les autres. La force use de la contrainte, oblige la soumission a un ensemble de règles et de comportements. Elle permet, par la menace ou par l'usage de la violence, la concrétisation du pouvoir.

L'usage de la force n'est pas l'apanage des dictatures ou des pouvoirs totalitaires.

Dans les sociétés démocratiques aussi, indépendamment de la manière dont la règle est établie, l'usage de la force reste le recours ultime, le symbole dissuasif qui vise à contraindre au respect de la règle les membres les plus récalcitrants du groupe. Ce qui fera la différence en démocratie ne sera donc pas l'usage ou non de la force physique, mais la définition des conditions de légitimité de son usage.

Le rôle démocratique des armées est d'utiliser la force en cas d'agression contre le territoire afin de protéger la population et les institutions. Cette fonction est essentielle car elle est la garante du fait que la population d'un pays ne soit pas directement dominée ou indirectement menacée par l'Etat d'un

autre pays, et conserve donc un pouvoir de contrôle démocratique sur les décisions de l'Etat de son pays. Dans ce cas donc, l'usage de la force physique par l'armée est non seulement légitime du point de vue démocratique mais bien plus encore une garantie d'existence de la démocratie.
Par contre, quand l'armée ou la police interviennent sur le territoire contre des opposants politiques, non pas pour garantir la pérennité des institutions démocratiques mais pour garantir à ceux qui y siègent qu'ils y resteront, l'usage de la force ne bénéficie évidemment d'aucune légitimité démocratique.

Cependant, la limite entre ces deux cas est en évolution constante dans les société et le résultat d'un processus historique. Par exemple, était-il légitime pour des pays démocratiques comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne d'envahir l'Irak ? (voir fiche 5). L'usage de la force est-il légitime dans le cas de l'expulsion forcée des illégaux hors de Belgique ? L'enjeu est que ces débats restent en permanence sous le contrôle de processus démocratiques qui permettent aux populations concernées de définir les limites du rôle des forces de l'ordre, c'est-à-dire de définir les conditions de légitimité de leur usage.

Par exemple, dans nos pays, le mouvement ouvrier a été considéré comme un ennemi extérieur (le communisme soviétique) qui voulait détruire les institutions démocratiques (libérales). La reconnaissance de la légitimité de l'action et du combat syndical a été le résultat d'une longue lutte dans laquelle l'armée est intervenue à de très nombreuses reprises pour « protéger » l'Etat et ses institutions, tirant à balles réelles contre les grévistes ou les manifestants. Il était donc considéré comme légitime, au dix-neuvième siècle, dans nos démocratie naissantes, d'utiliser l'armée pour réprimer des actions qui sont aujourd'hui clairement identifiées comme des moments importants du débat démocratique.

Je sais mieux que toi ! A propos du savoir

Celui qui maîtrise le savoir ou qui parvient à en persuader les autres a aussi les moyens d'imposer son point de vue. La présomption de connaissance, et ses représentations symboliques que sont notamment les fonctions scientifiques, ecclésiastiques ou médiatiques, donnent un pouvoir de conviction ou de persuasion qui permet d'emporter la décision.

Ainsi, qu'il y ait débat ou non, la maîtrise du savoir, du langage et des médias constitue-t-elle dans nos sociétés une concrétisation du pouvoir.

L'usage du savoir ou de son apparence pour emporter la décision n'est pas en soi un abus de pouvoir. Ce qui fera la différence en démocratie ne sera donc pas le recours ou non au savoir pour emporter la décision mais bien, ici aussi, la définition des conditions de légitimité de l'usage du savoir.

Il y a donc bien, par exemple, un réel enjeu démocratique dans la définition des conditions d'accès au savoir pour les citoyens. (L'école obligatoire, gratuite, qui garantit l'égalité de tous, etc.).

Autre exemple : dans le débat démocratique, les experts n'ont pas le droit de décider pour les autres puisque aucune personne ne peut compter pour plus d'une « voix » au moment de la décision. Par contre, ils sont indispensables pour permettre à l'ensemble de la population de prendre une décision en connaissance de cause. Par conséquent, le rôle des experts est de faire connaître ces éléments au cours du débat. L'usage légitime du savoir ne réside pas dans la possibilité de décider, mais bien dans le devoir d'informer.

De même, s'il est légitime que des gens compétents prennent des décisions parce qu'ils maîtrisent des connaissances mieux que les autres, l'usage démocratique de ce pouvoir de décision le subordonne à l'existence d'un contrôle démocratique. L'enseignant gère la classe, le contenu de son cours, les dispositifs pédagogiques, dans un cadre et des limites définies par le Parlement, et la direction se porte garante du respect de ce cadre et de ces limites. Mais ce contrôle démocratique est en constante évolution et fait, lui aussi partie d'un processus historique en lien avec l'évolution culturelle, économique, sociale de la population. Ainsi, dans les écoles de nos pays, la question se pose de l'augmentation de l'importance du rôle des élèves et de leurs parents dans la définition du cadre et des limites dans chaque établissement scolaire.

C'est moi le chef ! A propos de l'Institution

La fonction et le statut d'une personne dans une Institution (famille, école, entreprise, etc.) lui donnent un pouvoir. Ce pouvoir est légitimé par l'organisation de l'Institution. L'usage de la fonction ou du statut dans une Institution n'est évidemment pas en soi un abus de pouvoir. Ici encore, ce qui fera la différence en démocratie sera la définition des conditions de légitimité de son usage.
Les statuts et les fonctions des personnes dans les institutions sont le reflet de l'état des rapports de force dans la société.

En ce sens, les institutions sont les lieux dans lesquels se confirment, se renforcent les rapports de force. L'accès à ces statuts et ces fonctions est donc un enjeu important du débat démocratique.

Par exemple, si la condition d'accès à une fonction nécessite la possession d'un diplôme (le savoir) et que les conditions d'accès à ce diplôme sont telles que, majoritairement, seuls ceux qui sont issus d'une classe sociale y ont accès, c'est d'une part le reflet du pouvoir de cette classe sociale dans la société et d'autre part, une garantie de pérennité de ce pouvoir. La sélection sociale sur base de l'origine sociale et culturelle des élèves, qui s'opère encore aujourd'hui largement au travers du filtre de l'enseignement secondaire, a évolué au cours du XXè siècle.

Autre exemple : dans les différentes institutions (entreprises, écoles, administrations…), il est évidemment légitime qu'un directeur décide, puisqu'il s'agit de sa fonction, mais il est nécessaire de contrôler démocratiquement le processus qui lui a octroyé ce pouvoir de décision (comment devient-on directeur ?) et les procédures qui garantissent qu'il n'abusera pas de ce pouvoir pour prendre des décisions au-delà des compétences qui lui ont été attribuées (comment contrôle-t-on son pouvoir ?).

C'est moi qui paye ! A propos de l'argent

Et l'argent ? N'est-il pas, lui aussi, un des attributs du pouvoir ? L'argent, la richesse, n'est en fait, dans nos sociétés, qu'un intermédiaire, un moyen de se procurer ou de contrôler un des attributs du pouvoir.

L'argent jouera donc un rôle important dans les rapports de force qui s'établissent dans le débat démocratique. L'argent, dans nos sociétés, est un facteur souvent déterminant dans la répartition des attributs du pouvoir entre les membres du groupe, pour leur capacité à constituer des rapports de force favorables dans le débat démocratique et par conséquent aussi pour l'appropriation des richesses.

Celui qui est riche n'est pas nécessairement fort. Mais il peut acheter, s'assurer les services des détenteurs de la force physique. Celui qui est riche n'est pas nécessairement « savant ». Mais il pourra plus facilement accéder au savoir ou s'auréoler de ses représentations symboliques, accéder dans les Institutions aux statuts et fonctions qui donnent du pouvoir.
Ici aussi, il faudra donc en démocratie préciser les conditions de légitimité de son usage.

Le conflit, oui, la violence, non !

Le pouvoir, partout et tout le temps !

Dans tout groupe existent des institutions du pouvoir.

Les institutions formelles du pouvoir sont celles qui ont été désignées pour exercer le pouvoir, celles que le groupe s'est explicitement données.
Les institutions informelles du pouvoir sont celles qui, sans être désignées comme telles, gèrent, dans le groupe, tout ou partie du pouvoir, celles qui naissent des relations dans le groupe.

Ainsi, par exemple, dans une école, une étude attentive de l'organigramme du personnel fait-il apparaître la distribution hiérarchique du pouvoir entre les pouvoirs organisateurs, la direction, les professeurs et éducateurs, et les élèves. Ce sont les institutions formelles du pouvoir. Cependant, l'observation minutieuse de la réalité du fonctionnement de l'école fera aussi apparaître que parfois, à des niveaux divers, le pouvoir peut s'exprimer selon un organigramme différent : l'élève utilise ses

parents pour justifier une absence, le professeur modifie son programme, un éducateur supprime une sanction décidée par un professeur, un coordinateur des cours de sciences court-circuite le directeur, etc. Ce sont les institutions informelles du pouvoir.

Aussi, l'absence d'institutions formelles du pouvoir dans un groupe ne doit-il pas mener à la conclusion que ce groupe ne possède pas d'institution du pouvoir. De même, la reconnaissance des institutions formelles du pouvoir ne doit pas nous dispenser de tenir compte aussi des institutions informelles. Les institutions formelles (par exemple l'Organisation mondiale du commerce - OMC) entrent en conflit avec les Institutions informelles (par exemple, l'apparition du mouvement paysan dont José Bové était le porte-parole ou la structuration d'une opposition comme l'organisation ATTAC qui demande une répartition des richesses plus équitable). Mais la démocratie, parce qu'elle crée un lien contraignant entre le groupe (dans ce cas, la population mondiale) et les institutions formelles, rend possible l'expression de ce conflit (les manifestations, la circulation des informations sur internet, etc.) et l'interaction entre ces deux structures du pouvoir.

C'est pas juste ! A propos des rapports de force

La maîtrise d'un ou de plusieurs des attributs du pouvoir crée, dans toute société, dans tout groupe, des rapports de force (physiques, technocratiques, institutionnels) dont il faut tenir compte parce qu'ils conditionnent l'exercice du pouvoir.

Une vision naïve de la démocratie, malheureusement encore beaucoup trop répandue, serait celle d'une société qui tendrait à éliminer les rapports de force en son sein. Ce qui amène à nombre de confusions. Par exemple, il est courant que, à la lumière d'une problématique qui le concerne directement, le citoyen découvrant la persistance de ces rapports de force dans le système politique, en conclue (quand ils lui sont défavorables) que la société n'est pas démocratique. Ainsi, par exemple, dans la problématique des vols de nuit, si, malgré l'opposition des riverains, les vols de nuit sont maintenus, c'est que l'Etat n'est pas démocratique. Alors que, finalement, la vraie question est : comment nous organisons-nous pour que le rapport de force majoritaire soit en notre faveur ? Il y a conflit entre des intérêts contraires, affrontement entre des positions opposées qui nécessite la construction d'un compromis démocratique dont la clé est l'appui de la majorité. Mais le plus souvent, la connotation péjorative dont sont chargés les mots « conflit », « affrontement » voire « compromis » est représentative d'une conception qui tend à nier les rapports de force plutôt que de tenter de préciser les conditions de légitimité de leur usage. Préciser l'usage légitime d'un rapport de force revient à fixer les règles du jeu et à déterminer à partir de quand, à partir de quels types d'usage de ces rapports de force, la société considère qu'il y a violence (violence physique, violence technocratique, violence institutionnelle), à partir de quand il y a usage abusif d'un rapport de force.

La démocratie, culture du conflit et de la relation

<u>Le conflit</u>

Les êtres humains, parce qu'ils ont conscience de leur existence, doivent faire des choix. Les choix sont des renoncements, des décisions de faire et de ne pas faire, d'être et de ne pas être : des décisions à prendre dans des conflits. Ces choix sont au cœur de nos conflits intérieurs, intimes, ces conflits dont la résolution plus ou moins provisoire, structure notre personnalité, ce que nous sommes pour nous, ce que nous désirons être.
Les êtres humains, parce qu'ils ont conscience de vivre en société, se heurtent aux choix des autres, affrontent des personnalités différentes et se transforment, se construisent dans ces conflits.

Les conflits sont inévitables, plus même, ils sont souhaitables. Nier le conflit, c'est nier l'autre, s'ériger en modèle, imposer son propre choix.

En reconnaissant les conflits qui le traversent, un groupe se donne la possibilité de formuler la question du pouvoir et donc de choisir le mode d'expression et de résolution de ces conflits.

Les pouvoirs totalitaires tentent soit d'imposer par la force le renoncement à l'expression des conflits (la suppression de toute opposition par l'emprisonnement, la torture, la disparition des opposants politiques), soit de mettre en scène un consensus apparent, traitant toute situation conflictuelle soit comme une trahison, soit comme une attaque extérieure au groupe (les opposants politiques sont assimilés à des traîtres à la patrie, à des agents de puissances étrangères ou à des ennemis du peuple).

A l'école, par exemple, les adolescents qui entrent en conflit avec le monde des adultes ne peuvent trouver ce conflit que s'il est reconnu comme tel, l'élève est en conflit avec son professeur, les professeurs entre eux, les élèves entre eux, les professeurs avec la direction, la direction avec les Institutions de l'enseignement, etc. La communauté éducative n'existe pas, les sociétés sont morcelées et les consensus ne sont que des paravents.

Ce présupposé de l'omniprésence du conflit élargit considérablement le champ d'application du concept de démocratie et nécessite une approche qui dépasse largement le cadre de la compréhension des institutions politiques au sens strict.
En effet, si la démocratie est une culture du conflit, de sa reconnaissance et de la nécessité qui en découle de construire des compromis, l'option démocratique implique que culturellement nous intégrions ses repères dans la résolution de tous les conflits. Cela signifie, bien sûr, à l'intérieur de nos démocraties, dans nos relations aux autres (dans la famille, dans les écoles, dans les entreprises, etc.) mais aussi, et on en est loin, dans les relations internationales. Les possibilités d'évolution de nos démocraties sont donc encore bien nombreuses.

La relation

Les êtres humains sont en relation entre eux, avec leur environnement et cette relation est conflictuelle. A chaque moment, en tout lieu, se pose donc la question du pouvoir. Et, pour ne pas devoir aborder cette question dans sa globalité à chaque fois, les groupes, les sociétés, se donnent un ensemble de règles, formelles ou informelles, qui prescrivent un modèle provisoire de résolution de ces conflits. Et puisque ce modèle fixe les règles de l'exercice du pouvoir, il sera le reflet, à un moment donné, dans un contexte culturel et historique donné, de l'état des rapports de force internes au groupe. Les modèles de résolution des conflits évoluent, se forment et se transforment au fur et à mesure de l'évolution des différentes composantes du groupe.

L'histoire des institutions du pouvoir est liée à l'histoire sociale, économique, l'histoire des connaissances, des croyances, des techniques, sans cesse remise en question par l'évolution des conflits et des luttes qui traversent les groupes. Rien n'est jamais acquis, ni en démocratie, ni en dictature.

Mais la démocratie trouve peut-être là une de ses caractéristiques les plus fondamentales : elle fait le pari de la relation et institue dans son propre modèle la relation entre d'une part l'évolution des luttes et des conflits qui la traversent et d'autre part les formes du pouvoir qu'elle se donne.

Il y a donc remise en question permanente du modèle. La règle elle-même reste en relation avec le groupe et les institutions qu'elle génère sont en permanence sous le contrôle du groupe qui peut à tout moment les remettre en question, les faire évoluer, les transformer.

Tout le pouvoir au peuple ! Pour définir la démocratie.

La légitimité interne du pouvoir

S'il ne fallait retenir qu'une seule chose pour définir la démocratie, retenons celle-là : en démocratie, le pouvoir trouve sa légitimité, son droit de prendre des décisions, dans le fait qu'il en est redevable auprès des personnes dont il a la charge : les citoyens.

Ainsi, quand les décisions ne correspondent plus à leurs aspirations, les citoyens peuvent non seulement changer les décisions mais aussi, au besoin, les personnes qui occupent la place du pouvoir. Au-delà de ce principe, la forme que prend ce pouvoir, les liens qui relient les citoyens et le pouvoir, les processus

et les procédures qui permettent aux citoyens de garder le contrôle du pouvoir, la définition même du citoyen sont des constructions historiques et sociales liées aux contextes historiques, culturels et politiques dans lesquels ils sont nés, ont évolué et évolueront encore.

Il est donc essentiel, de se garder de considérer les formes qu'a prises la démocratie dans nos pays (voir « Fiche 2 : La démocratie en Europe occidentale ») comme universellement transposables, définitivement acquises et figées dans un modèle qu'il suffirait dès lors de préserver et d'appliquer.(voir fiche 4)

La démocratie est une culture du pouvoir

La démocratie n'est pas une forme du pouvoir, c'est un point de vue sur le pouvoir.
La démocratie est une culture du pouvoir qui crée différentes formes de contrôle contraignant de la décision par la population concernée.

C'est donc aussi une culture qui est en mesure de faire évoluer la forme du pouvoir dans le but de garantir, d'augmenter ce contrôle de la prise de décision par la population concernée.
Dès lors, la question n'est plus : est-ce que tel pays, telle institution est ou n'est pas démocratique ? La question devient : est-ce que tel pays, telle institution est en mesure d'évoluer vers plus de démocratie, est-ce que tel pays ou telle institution évolue vers plus ou vers moins de démocratie.
Et si la démocratie est une culture du pouvoir, elle doit aussi se définir dans l'ensemble de nos relations et pour l'ensemble des conflits que nous rencontrons, que ce soit au niveau interpersonnel, institutionnel, régional, national ou international!